L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 10 MAI.

Causerie Scientifique.

Quelle est la patrie du cheval? — Cheval primitif.—Quel peuple l'a dompté? — Il était fort anciennement inconnu aux Egyptiens.— Les alzados d'Amérique.— Influence du climat et de l'éducation dans la création des races.

"La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats. Aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes; il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses plaisirs à la chasse, aux tournois, à la course; il brille, il étincelle. Mais docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter par son feu; il sait réprimer ses mouvements.

"Non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs, et, obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire; c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'une autre, qui sait même la prévenir, qui par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute, qui sent autant qu'on le désire et ne rend qu'autant que l'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède et meurt pour mieux obéir."

On ne peut s'empêcher de se souvenir de ce merveilleux portrait, tracé au dernier siècle par le plus excellent peintre qu'ait eu la nature, dans un temps où les chevaux de l'exposition hippique excitent l'attention générale. Quoique la description des races et des individus les plus remarquables qui figurent au palais des Champs Elysées présentent un grand intérêt, je ne m'y arrêterai point. J'essayerai plutôt de rechercher quelle est la race du cheval primitif, de quelle contrée elle est originaire, et comment s'est effectuée la conquête de ce noble animal, et quelle est la part de la contrée, du climat et des soins de l'homme dans la production des races si diverses par la taille, la forme, l'intelligence et l'ardeur, à commencer par les chevaux lilliputiens, microscopiques, pour ainsi dire, des îles Shethland, pour aboutir aux gigantesques et monstrueux chevaux des brasseurs anglais; car si dissemblables entre eux que soient ces deux types, ils ont la même origine et possèdent les mêmes formes élémentaires.

Ai-je besoin, avant d'aller plus loin, de dire que le cheval occupe dans la série animale une place à part. Il ne ressemble à aucun autre animal, aucun autre ne dérive de son type. Quand je dis cheval, j'entends aussi bien l'âne, le zèbre, l'hémione, le couagga et le dauw. En effet, si la robe et l'aspect extérieur permettent de les distinguer, il n'en est plus de même si l'on considère et compare les squelettes de ces animaux. Leur système ostéologique est tellement semblable qu'un savant fort compétent dans ces matières, M. Sanson, professeur à l'école d'Alfort, a pu émettre et soutenir l'opinion que la plupart des ossements fossiles appartenant au genre cheval trouvés dans certaines localités de France et d'Amérique, devaient être rapportés à l'âne, et en cela il se trouvait d'accord avec l'histoire, qui nous montre l'âne domestiqué et répandu longtemps avant le cheval.

Moïse, dans la Bible ne parle que de l'âne, et les monuments égyptiens nous font connaître que le cheval était un animal inconnu, dans l'origine, aux peuples de l'Egypte. M. Chabas, l'éminent égyptologue de Chalon-sur-Saône, communiquait dernièrement à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la traduction d'une inscription tombale où, parmi les exploits accomplis pendant sa vie par le défunt, se trouve relaté le fait suivant:

Au siège de N...., le général qui commandait la ville pour le roi de Babylone, lança contre l'armée du roi une cavale en fureur; chacun fuyait son approche, mais sous l'œil du roi mon maître, je la poursuivis, je la tuai, et, lui coupant la queue, je triomphai d'elle et je présentai au roi ce trophée, témoignage de ma bravoure. Pour ce fait, le roi me donna, etc.; suit la nomenclature des présents et des honneurs que le roi d'Egypte donna à ce vaillant officier de fortune.

Il ressort de cette relation que les Egyptiens n'étaient pas alors familiarisés avec le cheval. Comme les Mexicains de Fernand Cortez, il était pour eux un objet d'épouvante. Leurs ennemis n'étaient pas sans doute plus accoutumés qu'eux à la vue de cet animal, puisqu'il le considéraient comme un animal extraordinaire et féroce, capable de jeter le désordre et de répandre la terreur dans les rangs de leurs adversaires.

Ceci nous indique que le cheval n'est originaire ni de l'Egypte, ni de l'Arabie, ni de la Babylonie, ni même de la Perse ou de l'Inde. Il est probable qu'il tire son origine des steppes immenses et encore désertes de l'Asie septentrionale, où de nos jours il vit à l'état sauvage, formant des groupes de quinze ou vingt individus. Ceux-ci connus sous le nom de *tarpans*, ne descendent jamais vers le sud au delà du trentième degré de latitude, et pendant l'été ils remontent vers le Nord. C'est de là que sont sorties les hordes conquérantes qui à diverses reprises, comme les Huns, ont envahi l'Europe semant devant elles le carnage et la mort.

Ces peuplades asiatiques vivant dans le voisinage des plaines fréquentées par les chevaux ont été les premières à le réduire en esclavage, aidées par la grande sociabilité de cet animal. Dans une année de disette où, brûlées par l'ardeur du soleil, les prairies ne lui fournissaient plus l'herbe nécessaire à sa nourriture, où les sources étaient taries, épuisé par la faim et la soif, le cheval est venu rôder près des habitations des hommes s'offrant lui-même aux brides et aux mors. Il montra par sa docilité reconnaissante quel parti l'homme pouvait tirer de ses services; il fut lui-même, par la force des choses, l'éducateur de ses maîtres, qui profitèrent et abusèrent même des leçons reçues. A ce point de vue, l'on peut dire que, pour beaucoup de choses, avant d'être instruits par lui, des animaux furent les instructeurs de l'homme et contribuèrent grandement à son éducation. On en pourrait donner de nombreux exemples. Mais celui-là doit suffire.

Que les *tarpans* tartares soient le type de toutes nos races de chevaux, on ne saurait en douter, quand on voit les chevaux *insurgés* d'Amérique ou alzados qui proviennent des chevaux importés par les Espagnols, reproduire exactement leurs formes, leur taille et leurs mœurs. Car c'est un principe généralement admis, que les animaux domestiques reprennent, quand ils sont rendus à la vie sauvage, les formes et les habitudes de leurs premiers ancêtres.

Comme les tarpans, les alzados sont petits de taille; ils ont les jambes et la tête grosses, ils ont les oreilles longues et rejetées en arrière; comme eux ils sont couverts d'un poil grossier, long et floconneux. Comme eux encore ils vivent par groupes de quinze à vingt individus formés du mâle et de ses femelles et poulains, qu'il protège avec courage et surveille avec un soin jaloux. Il est vrai qu'en Amérique les divers groupes se réunissent et constituent parfois des troupeaux innombrables de plus de dix mille individus.

On peut attribuer cette coutume, qu'ne présente pas les tarpans tartares, à l'abondance du fourrage, qui ne manque jamais dans les pampas, et au voisinage d'animaux plus dangereux, tels que le jaguar et d'autres grands chats, tandis que les tarpans n'ont à craindre que les attaques moins redoutables des loups.

Les tarpans, les alzados, les onagres ou ânes sauvages, ainsi que les autres espèces de la même famille, ont tous le même système de défense. Au premier éveil, dès que l'alarme est donnée et que la présence d'un ennemi est signalée, ils se rangent en cercle, placent au centre les plus faibles d'entre eux, les malades, les vieillards et les enfants; ils font face au danger de quelque part qu'il se présente, et, aux attaques furieuses des bêtes fauves, ils opposent de vigoureux coups de pied, et la morsure redoutable de leurs dents, qui brisent et qui broient; le plus ordinairement, pour ne pas dire toujours, ils remportent la victoire.

Quoique se ressemblant pour ainsi dire sous tous les rapports, les chevaux libres de l'Asie et les chevaux insurgés d'Amérique diffèrent cependant sur un point. Les premiers, dont les ancêtres n'ont jamais mâché le mors ni ployé les reins sous le fardeau de l'homme, sont indomptables. Pris au lacet ou dans quelque piège, ils ne peuvent s'accoutumer au joug, toujours ils se souviennent de leur indépendance, et la vie libre, errante, sauvage des steppes, les séduit et les appelle toujours. Les seconds, au contraire, se plient plus aisément à leur nouvelle condition, ils s'asservissent volontiers et deviennent les fidèles et dociles serviteurs de celui qui a su les arracher à la solitude des pampas. Il semble que l'antique domination de l'homme ait laissé dans l'esprit de leurs pères une impression si vive et si forte, que ceux-ci l'ont transmise à leurs descendants, leur donnant l'idée la plus haute et la plus terrible de la force, de la puissance et de l'intelligence de leurs anciens dominateurs.

C'est ainsi que dans les campagnes on se transmet d'âge en âge, durant les longues heures des veillées hivernales, les hauts faits et les exploits d'un peuple conquérant. Que ce soit cette cause ou toute autre, le fait curieux de la grande docilité des alzados n'en existe pas moins.

En possession du cheval, les Tartares Mongols et les Aryens l'on entraîné partout à leur suite dans leurs émigrations successives: les Mongols, dans le nord de l'Asie, la mandchourie, la Chine, le Japon, etc.; les Aryens, dans l'Europe, dans l'Inde, la Perse et le monde entier, partout où ils pénétrèrent en conquérants, en amis ou en vaincus.

Dans l'origine, le cheval se ressentait de son premier état. Quoique ardent, vigoureux et fort, il était petit. On peut s'en assurer par les ossements épars çà et là en différents lieux et qu'on exhume de nos jours. Les morts trouvés dans les tombeaux et parmi les débris des cités lacustres témoignent également de la petitesse de la race primitive. Mais bientôt les soins de l'homme, joints à l'influence du sol et du climat, qui s'exerce également sur l'homme et sur les animaux, ne tardèrent pas à améliorer l'espèce et à créer les races si diverses et souvent si belles que nous admirons en Perse, en Syrie, en Arabie, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre et en France.

La France surtout est privilégiée sous ce rapport.

Elle possède les races les plus variées et les plus belles, où une heureuse harmonie des formes s'allie à la force et à une intelligence souple et docile. Je n'ai qu'à citer les races limousine, normande, boulonnaise, percheronne, bretonne, et navarraise.

On le voit, nous sommes assez riches de notre propre fonds sans emprunter aux peuples voisins. On abuse beaucoup trop du cheval anglais, et ceux qui ont à cœur la prospérité et la grandeur de leur patrie devraient plus se souvenir de l'opinion du général Foy, qui attribuait aux chevaux anglais l'infériorité relative de la cavalerie anglaise.

Mais je n'ai pas à étudier ni discuter la question; ce que je voulais faire voir et faire toucher du doigt pour ainsi dire, c'est combien est grande sur les animaux l'influence du sol et du climat. Que le sol soit sec et peu fertile, le climat chaud ou froid, le cheval reste petit; sa taille n'est pas sensiblement augmentée; mais il est sobre, supporte aisément la faim et la soif, et devient pour ainsi dire infatigable. Dans un pays plat, humide, et où le sol produit en abondance une herbe vigoureuse et succulente, et dont la température soit douce et tempérée, il prendra les dimensions vraiment colossales du cheval de brasseur.

Je n'ajouterai plus qu'un mot sur ce sujet pour rappeler que la race du cheval anglais est une race toute factice. Elle provient d'un cheval barbe, *Godolphin arabian*, acheté à Paris à un porteur d'eau, et de *Darley arabian*, cheval de Turquie ou de Syrie; les soins, le climat et la sélection ont fait le reste.

Que ne faisons-nous, nous aussi, comme les Anglais? Qui nous empêche, comme eux, d'améliorer nos races par le sang des chevaux barbes, arabes, persans ou syriens, les plus renommés et les plus estimés de la terre? Notre sol, plus fertile et plus varié que celui de l'Angleterre, nous donnerait des produits infiniment supérieurs.

Quant aux qualités du cheval, il me semble inutile d'en faire mention. Chacun sait combien il est intelligent, affectueux, doué de mémoire, se souvenant des bons et des mauvais traitements, reconnaissant des premiers et jaloux et impatient de se venger des seconds.

Le cheval, s'il a été longtemps inconnu aux Egyptiens, même dans un temps où leur domination et leur empire commençaient à s'étendre, a été peut-être plus vite répandu et connu en Europe. On peut, il est vrai, avoir à cet égard de dates précises, ni des données positives et incontestables. On doit se borner à des conjectures qu'autorisent jusqu'à un certain point les débris de poteries et de vases trouvés dans les dernières fouilles exécutées à Mycènes, la ville disparue d'Agamemnon, le roi des Grecs. M. Burnouf, le directeur de l'Ecole d'Athènes, vient d'envoyer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une suite d'aquarelles très habilement dessinées et lavées par sa fille, Mlle Louise Burnouf, qui sont fidèlement et très exactement exprimées les images des poteries découvertes. La forme, la matière de ces vases ou fragments, les figures qui les décorent, tout indiquent une antiquité fort reculée. C'est tantôt une série de ces lignes courbes et sinueuses qu'on a coutume de considérer comme la représentation de l'eau ou des flots de la mer, c'est une colonne entourée d'un double rang de spires se dirigeant en sens contraire, c'est l'image d'un bélier, une grossière figure humaine, enfin c'est la tête d'un cheval, qu'on voit sur ces restes antiques d'une civilisation et d'un âge disparus. Ces figures sur l'argile, pour être d'un dessin grossier et d'une main inhabile, ne'n sont pas moins d'un grand aspect et d'un beau et superbe effet décoratif. Cela est, sans contredit, supérieur aux barbares emblèmes qu'on admire sur tant de faïences dites républicaines.

La tête du cheval figurée sur les poteries de l'argolique Mycènes témoigne que cet animal était fort anciennement connu en Grèce. Je ne voulais pas prouver autre chose.

Quant à la figure humaine rudimentaire dans laquelle M. Burnouf croit reconnaître Héra ou Junon au visage de vache, il faut qu'il ait l'esprit et l'œil bien prévenus, à la manière de M. Schliemann, pour voir là quelque chose qui ressemble, même de loin, à une tête bovine. C'est une erreur dont il se corrigera de lui-même.

L. CHARMOLUE.

Argenterie, à titre "Sterling", chez ZIMMERMANN, 129 Rue du Canal.

Le bon marché est la règle dans les pays appauvris et ruinés. C'est ce que comprend parfaitement Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido. Aussi a-t-il coté chaque pièce de son beau stock de meubles au plus bas prix possible.

Habillements complets en casimir de printemps à $10. Redingottes en mérino anglais, à $6. Le désarroi des affaires force de faire des ventes de détail au *prix coûtant* au magasin de gros de

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER, 100, rue de la Commune.

QUINCAILLERIE.—Voulez-vous acheter des outils, des machines, des articles en fonte, en ferblanc, &c.? Allez chez Rice Brothers, rue du Camp, Nos 89 et 91, et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin. Voulez-vous acheter des fourneaux de cuisine, des réchauds et autres articles de ménage? Allez toujours chez Rice Brothers, même rue et mêmes numéros. Voulez-vous acheter des fourneaux doubles pour coke ou charbon, des fourneaux charbon coke, etc? Allez encore chez Rice Brothers dont les deux établissements rue du Camp et rue des Magasins, 585, offrent toute espèce de quincailleries américaines et étrangères. Mais si vous voulez être renseigné à fond, demandez une liste des prix et des catalogues et vous verrez que pour le bon marché vous ne trouverez nulle part rien de préférable.

UN AVALEUR DE FOURCHETTES EN 1715.

L'accident arrivé à M. Lasseur, ce jeune employé des magasins du *Printemps* qui a avalé une fourchette, préoccupe vivement, en ce moment, le monde des savants.

Un de nos amis veut bien nous communiquer à ce sujet la curieuse relation d'un accident pareil qui arriva en l'an 1715, et se termina à la satisfaction de tous, et, nous le présumons, surtout à celle de l'imprudent avaleur de fourchettes. Nous espérons que l'accident arrivé à M. Lasseur se dénouera d'une façon toute aussi heureuse pour lui.

On lit dans les mémoires de l'Académie royale de chirurgie; (A Paris, chez Charles Osmont, imprimeur de l'Académie royale de chirurgie, rue St-Jacques, à l'Olivier, 1743).

"Le *Journal des Savants* a donné en 1716 l'histoire d'une fourchette avalée qui resta quatorze ou quinze mois dans le corps; elle causa différents accidents, et sortit enfin par le fondement; feu M. Le Gendre, premier chirurgien du roi d'Espagne, et membre de l'Académie, qui avait communiqué ce fait, nous en a envoyé un détail fort circonstancié.

"Un officier espagnol, dit-il, avala, le 27 mars 1714, une fourchette de table dont il se servait pour se nettoyer, avec l'extrémité du manche, la racine de la langue; cette fourchette, qui lui échappa dans ce moment, se glissa dans l'œsophage et tomba, par son propre poids, dans l'estomac. Ce fut dans ce viscère que les premiers accidents qu'elle causa se firent sentir; le malade souffrait une douleur sourde, accompagnée de pesanteur; ces premiers symptômes durèrent pendant un mois; il se plaignit ensuite d'une envie de vomir et d'une douleur plus sensible à l'estomac; il paraît que ce fut dans le temps de ces derniers accidents que la fourchette se présenta à diverses reprises au pylore ou *duodenum*, car la pesanteur se fit sentir dans la suite plus profondément et d'une manière plus obscure.

"La douleur continua quelque temps en différents endroits du ventre; le malade avait quelquefois des envies de vomir, et dans d'autres temps des épreintes et ténesmes suivies de quelques déjections; il lui survint ensuite une douleur fixe et considérable dans la région iliaque gauche, cette douleur dura deux mois avec différents accidents qui dépendaient de la lésion de la partie du canal intestinal où la fourchette se trouvait embarrassée, et que l'on pouvait juger être l'iléon.

"Entre ces accidents, il y en eut un qui inquiéta plus que les autres: ce fut quelques filets de sang qui parurent dans les selles du malade, et qui donnèrent lieu de craindre à M. Le Gendre qui le voyait pour lors, que les dents de la fourchette ne se fussent engagées dans les membranes des intestins; mais deux mois après, le corps étranger changea de situation, et ne causa pendant beaucoup de temps que des douleurs supportables; elles se firent ensuite sentir vivement dans la région iliaque droite, ce qui fit soupçonner que le corps étranger était arrêté dans le *cæcum*; la fièvre devint considérable, le pouls était petit, les déjections étaient mêlées de sang et de diverses matières; aucun remède ne put calmer un moment ces accidents; le malade devint abattu, décharné, et fut réduit à l'extrémité; enfin la fièvre et les autres accidents se dissipèrent, cependant le pouls resta serré et petit.

"Le malade reprit alors de l'embonpoint, et il se trouva peu de temps après dans son état naturel, à des douleurs passagères près, qui répondaient du lombe droit au gauche; il demeura trois mois dans cet état, et souffrait si peu, qu'il crut que la fourchette était dissoute comme on le lui avait fait accroire pour le consoler; mais le 20 juin 1715, il ressentit de vives douleurs qui lui répondaient dans l'aine gauche, elles étaient accompagnées de dévoyement et de déjections de matières glaireuses, bilieuses et purulentes.

"Ces derniers accidents persistèrent jusqu'au 25, qui fut le jour que le malade rendit, presque sans douleurs, le corps étranger par la voie des selles.

"La fourchette, qui était d'argent, sortit noire et raboteuse dans toute son étendue, et comme chagrinée; elle avait perdu beaucoup de son poids."

(Tome 1er, p. 515 et 516.)
(*Gazette de France.*)

—Il paraît que tout n'est pas rose dans la vie galante.

Une couturière, qui gagne quarante ou cinquante sous, se plaignait à une cocotte de ne pas manger avec toute la régularité désirable.

—Oui, c'est dur, répondit la dame du Lac; mais c'est bien dur aussi, allez, d'être forcé de manger quand on n'a pas faim!

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE..........Directeur.

Dimanche, 10 mai 1874—Clôture de la saison théâtrale. MATINÉE à 11 heures, **Le Bossu**, drame en 5 actes.

Prix d'entrée pour la Matinée: 50 cents.

Dimanche soir, à 7 heures—HAMLET, grand opéra en 5 actes. 10mai—

Académie de Musique.

LES DERNIERS JOURS DE LA SAISON **Mercredi, 6 mai.** DEUX REPRÉSENTATIONS. **Grande Matinée de Présents.**

A cette occasion on tirera au sort une magnifique Machine à coudre de Wheeler & Wilson valant cent piastres.

La représentation de la matinée et de la soirée consistera de la pièce populaire BERTHE, THE SEWING MACHINE GIRL. Alice Harrison remplira le rôle de Berthe.

JEUDI, 7 MAI—Bénéfice d'adieu en témoignage de sympathie à MISS ALICE HARRISON. MISS PAULINE MARKHAM a gracieusement offert le concours gracieux de son talent et paraîtra dans le PETIT CHAPERON ROUGE.

DIMANCHE, 10 MAI—Soirée Extra—Bénéfice de M. J. F. PIKE, régisseur de la scène. 5mai—1f

THEATRE DE L'OPERA.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL —DONNÉ PAR—

M. HENRI JOUBERT, élève de Victor Caulier et GUSTAVE d'AQUIN, élève de feu L. Carrière,

LUNDI, 11 MAI 1874,

Avec le concours de M. Devoyod, baryton; Mme Devoyod-Acs, soprano; Mlle Lagye, chanteuse légère; Mme Mercier-Bier, falcon et de l'orchestre de l'Opéra sous la direction de M. Momas.

—PROGRAMME—

1 Ouverture de "Si J'étais Roi—Orchestre—A. Adam.
2 Romance, sans paroles pour violon.........Sivori H. Joubert.
3 Ave-Maria à grand orchestre, avec violon obligato..........Gounod par M. H. Joubert et Mme Mercier-Bier.
4 Mélodie écossaise—flûte..........Guillon G. d'Aquin.
5 Grand air de "Lucretia Borgia".........Donizetti par Mme Devoyod-Acs.
6 Les Rameaux.........Faure par M. Devoyod.

—INTERMÈDE DE 10 MINUTES.

7 { Ave-Maria—par l'orchestre.........Hanssett; Impromptu.........Schubert }
8 Grand air des Noces de Jeannette......V. Massé par Mlle Lagye.
9 Grand duo du 4ème acte du Trouvère.........Verdi par M. Devoyod et Mme Devoyod-Acs.
10 Fantaisie du Domino Noir.........Tulon par G. d'Aquin.
11 Cavatine d'Ernani.........Verdi Mme Mercier-Bier.
12 Grand air varié pour violon.........Vieuxtemps H. Joubert.
13 Ouverture de Zampa—Orchestre.........Hérold Pianiste accompagnateur.........J. Cartier.

Prix du billet..........................1.00

Le Concert commencera à 8 heures. Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. 8 mai.

Grand Concert Sacré,

Donné, à l'Eglise Ste-Anne,

DIMANCHE PROCHAIN, 10 MAI,

Sous la direction de Mlle Théréza Cannon,

—AU PROFIT—

Des Inondés de la paroisse Pointe-Coupée.

PROGRAMME.

Première Partie.

1. Prière de Moïse—Chœur.........Rossini
2. Ave Regina—Solo.........Meyerbeer Mme C. Wilhelm.
3. Ecce Panis—Duett.........Mozart MM. A. Davis et L. Krebs.
4. Sanctus—Solo et Chœur.........Curto Solo par M. ....
5. Regina Cœli—Solo.........Donizetti Mlle Emma C. Fairex.
6. O Salutaris—Duo.........Verdi Mlle Th. Cannon et M. ....
7. La Charité—Chœur pour voix de dames.........Rossini

Seconde Partie.

8. Les Rameaux—Solo et Chœur.........Faure solo par Mr. A. Wagner.
9. Salve Maria—Solo pour Mez. sop. Mercadante Mlle Julia Fleury.
10. Souvenir d'Haydn—Solo pour violon.........Vieuxtemps M. H. Joubert.
11. Trio de Joseph.........Mehul Mlle T. Cannon, MM. ....
12. Quoniam—Grand Chœur.........Curto
13. O. Gloriosa Domina—Trio.........Mozart Mlle Emma Fairex et MM. .... et H. Cassard
14. Grand Chœur final—Jerusalem.........Verdi

L'église Ste-Anne est située rue St-Philippe, entre Roman et Prieur. Les chars Dumaine et Claiborne passent à un îlet de l'église. 5mai—2f

Salle Grunewald.

Grand Concert Vocal et Instrumental Donné par les jeunes filles de la Nouvelle-Orléans

SOUS LA DIRECTION DE MLLE OCTAVIE ROMEY, Au bénéfice des Inondés.

JEUDI, 21 MAI A HUIT HEURES DU SOIR **12 Pianos, 48 mains.**

Le programme sera publié quelques jours avant le Concert.

La salle et les pianos sont dus à l'obligeance de M. Grunewald. 6mai—

Concerts d'Eté, CONCERTS POPULAIRES,

A la SALLE GRUNEWALD, rue Baronne, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS SOIR, à partir du 18 mai 1874. Un orchestre complet, composé de 30 de nos meilleurs artistes, a été engagé. Souscription, $5 pour douze billets. Des listes sont déposées aux magasins de musique de **Grünewald et Charpaux**, aux magasins de **Tyler et de Jacob**, bijoutiers, à la librairie de **Graham**, à celle d'**Ellis**, et aux bureaux du **N. O. Times**. 6mai—1m

LE GRAND Pique-Nique d'Ecole,

qui a été remis du 5 au 6 avril, aura lieu au

OAKLAND RIDING PARK,

au profit de l'école allemande anglaise, rue Clio, DIMANCHE et LUNDI, 10 et 11 mai 1874.

Entrée, **50 cents.** Gratis pour les enfants. (Les billets vendus pour le 5 et le 6 avril sont bons.) 9 mai—2f.

GRAND BAL PARE

—DONNÉ PAR LA—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

A LA SALLE DE L'OPERA.

LE SAMEDI, 16 MAI 1874,

Au bénéfice des INONDÉS pour la moitié et de la caisse de bienfaisance pour l'autre moitié.

—DIRECTEURS—

Joseph Girod	A Rochereau	Ant Carrière
F Tujague	J Limet	C Fauconnet
J Revol	Ernest Mérilh	P Crabites
J Leblanc	Alph Walz	Stan. Fournier
J Schweitzer	M Bochet	Dr A de Roaldès
J Séuac	Dr J Touatre	Chs T Dugazon
E D Lovy	St-Cyr Fourcade	Dr Duperron
Ed Danty	N Bouvier	A Bonnet
Dr A d'Aquin	Emile Angaud	D Dagoret
C Rouyer	N Samuel	E Latreyte
J Ségassie	P Danos	J E Mérilh
J T D Lefèvre	J Revard	E Odinot
C Braquet	Clément Fos	Jules Manaud
Michel Lion	U Lahuqué	H Esparbes
G L Eevre	C Barès	G Villeneuve
A Paris	J Lacoste	L A Lasalle
J Strepna	L Marchand	J Larrieu
M Majeau	S Chafrau	J M Lahuqué
P Macou	G Ludre	O Abadie
L Simon	P Lassalle	J Massoya
Th Gol'ain	J Ortet	L Payssé
D Lopez	Firmin Maillhes	M Borie
F P Chabert	J Faure	J Dufau
H Chavigny	J J Brunet	J P Dubarry
H Damiens	C Masquère	J B Renaud

Prix du Billet..........................$2 00

On trouvera des Cartes à la librairie Hébert & Co., coin Chartres et Bienville, à la librairie J. Schweitzer, 165, Royale, à la pharmacie St-Cyr Fourcade, coin Canal et Remparts, chez M. J. L. Revol, coin Chartres et Madison et chez tous les Directeurs. Les demandes d'invitation pour dames doivent être adressées à la Direction, en désignant les noms et les résidences.

Les réunions des Directeurs auront lieu le lundi et le vendredi de chaque semaine à l'Asile de la Société, à 7 heures du soir.

Le Secrétaire, LEON SIMON. 18 avril

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les ratteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux ratteliers qui remuent dans la bouche et en peut les ôter à volonté.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitreux oxide gas. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11 avril

Avis Important.

Le Docteur DUPERRON, dentiste, a l'honneur de faire savoir à ses clients et à toutes personnes qui portent des ratteliers de dents artificielles dites à succion, qu'il vient d'obtenir une licence, pour employer le nouveau procédé au moyen duquel les ratteliers restent collés au palais, sans qu'ils tombent d'eux-mêmes, ce qu'il garantit, et ce dont on pourra se convaincre de ses propres yeux en allant à son cabinet, rue Bienville No 66, encoignure Royale. 4avril

MORRISON & WOODWARD,

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Condurango pour le foie; du tonique à la Salsepareille, de Benne Plant, &c.; agents pour la vente du Silver Uterine Supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins, coin Canal. 19 avril—1an

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de sommes jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868. Prepares with the greatest care all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 168 Esplanade Street. March 27

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président, 94 Canal.
N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 182 Canal
La Sav's Bank & Safe Deposit Co., 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondel.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Gl. Place.
Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

1a Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, 40 N.-York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Htd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guébié & Nippert, 137 Canal, Nlle-Orléans.
Guébié & Nippert, 40 rue Paradis-Poissonnière, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. E. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILET TE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée
C. Lazard, 196 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Rapho, (autrefois Maitre,) 29, Bourbon.
C. N. Doiseau, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 117, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Halstre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Lafferranderie, 275 Tremé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151 et 153, Canal.
P. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 55, St Charles.
J. Saget, 198, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiard Saloon sous l'Hôtel St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Piffaut, 98 Espagne, 3me District. Aussi, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.........................$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE G.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 30 Mai 1874.

PLAN.

10,000 Billets.........Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET HUITIÈME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont........$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont........1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont........900

270 lots s'élevant à........$60,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne, le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK BOX 692, P. O., Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 2janv—73—1an

I. L. LYONS,

(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)

PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL ET IMPORTATEUR,

AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER, Nouvelle-Orléans, Lne.

Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,

Se composant de

Drogues,	Parfumerie,
Produits chimiques,	Médicaments français,
Médicaments américains,	patentés,
patentés,	Extraits solides et fluides
Articles divers pour droguistes,	Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co,
Liqueurs fines,	Appareils à atomes, à main et à vapeur,
Vernis et huiles,	Appareils électriques,
Vitres,	Sacs de voyage, boîtes à médicaments.
Verreries,	
Articles de fantaisie,	

Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles,

Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE

Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.;

Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis;

Extraits et resnoïds, de W. J. M. Gordon;

Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.

IMPORTATEUR DE

Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaises et françaises;

Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les ordres des médecins. Les poudres sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin.

L'exécution des ordres des maisons de commerce est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire du

Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.
Le tonique d'Abrams contre le frisson.
La liqueur astringente de Brodie.
L'élixir de Lecock contre la toux.

Et tous les remèdes bien connus, de Ball & Lyons.

L'attention du public est appelée sur le DÉPARTEMENT DU DÉTAIL ET DES PRESCRIPTIONS,

Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui emploient les meilleurs ingrédients.

On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines;

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.

Vaccine fraîche et sangsues suédoises.

I. L. LYONS.

14fév—3m V&C

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gautier Frères, Larronde, Sutton, Goldenberg, Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette,

Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères,

Des SARDINES de la marque Edelin Gillet,

Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Impérial Eagle et La Cloche, du PORTO et SHERRY de Paul Emile Thomas, de B. Reig, etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 - - - - - - - - - Rue Bienville - - - - - - - - - 23 & 25

NOUVELLE-ORLEANS.

14 janv—6m

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mrs. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE CRABITES ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

21 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES —DU— GRAND DOLLAR STORE DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT;

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boîtes-tiroires japonaises.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 8, 6, 4, 2, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.
Stéréoscopes, $1.
Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 4, 4, 3 et 2 yardes pour $1.

Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIÈCE.

Serviettes en toile; 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DEPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend

250,000 Articles Nouveaux,

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boîtes pour touristes, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en buffle; peignes et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre de riz; stéréoscopes, avec une demi-douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis.
Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantelettes, robes d'enfants; une demi-douzaine de paires de bas pour dames.
Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile, $1; une chemise et un caleçon, en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorée sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de science, etc.

Verrerie de Bohème et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque et à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs en porcelaine, décorés en or; soucoupe avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes, parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec manche en noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; une douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, 9¼, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Patères et Paniers en bois sculpté; Glaces 17 sur 10. Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du le Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. Toute ordre envoyée par la malle ou autrement sera l'objet de toute notre attention.

Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandats de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à

E. LEVY & CO.,

P. O. Box 246, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Maison Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui ce soit occupant notre ancien local, qu'on cherche à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 30 oct—6m

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

22 oct—1an 2fps

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Blancs,

Coin Vieille-Levée et Bienville, 17 juil 72—1 an Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19 fév—1a

SALSEPAREILLE D'AYER.

Elle est, partout, comme un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été découverts pour nettoyer le corps et purifier le sang. Elle a en sa faveur la sanction du temps, et sa réputation n'a faite que s'étendre, car elle repose sur ses vertus et des guérisons remarquables. Elle agit si doucement qu'on peut la donner sans crainte, aux enfants et, cependant, elle chasse du même corps les impuretés—telles que les affections scrofuleuses et syphilitiques—qui s'y trouvaient depuis des années.

On lui doit des cures merveilleuses de **scrofules, d'éruptions et de maladies de la peau, de tumeurs, de boutons, de pustules, d'érysipèle, d'ulcérations intérieures de l'utérus, de l'estomac, et du foie.** Elle combat aussi victorieusement d'autres maladies qu'elle semblerait ne pas pouvoir atteindre—telles que **l'hydropisie, la dyspepsie, les crises, la névralgie, les affections du cœur, les faiblesses** auxquelles lesquelles les femmes sont sujettes **la débilité et la leucorrhée**—quand elles ont les indices de poisons scrofuleux.

La SALSEPAREILLE D'AYER nous conserve la santé et les forces au printemps. En renouvelant l'appétit et vivifiant les organes de la digestion, elle dissipe la langueur et l'abattement que produit la saison. Alors même qu'on n'est pas malade, on se sent mieux, on vit plus longtemps quand on a le sang pur.

PRÉPARÉE PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,

A LOWELL, MASS,

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

11oct—1f C

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MAI 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A.	L.
Anglade, Jean-Baptiste	Loubel, M.
Allier, (Mme Vve,) née Bernée	Lelay, négociant
B.	Leveau, (Mme Vve)
Bermel, Jla (les époux)	Lacroix, Alexandre
Boudinier, Victor	Lagnidon, Ambroise
Boudinier, Pierre Arsène	Langlois, Adolphe
Boudinier, Jules Hyacinthe	Lagier, (Mme Vve,) née Angelloz
Baudouin, Charles	M.
Brunelet, Désiré (Mlle)	Meaume, Alfred
Bibilo, Pierre	Mouilland, Alexandre
C.	Medoux, Jules
Cazaux, (Mme)	Mastral, Gustave
Chantelouhe, Amédée	Malmaitre, Joseph (Missionnaire)
Calmels, Catherine Vve Chrétien	O.
Camugli, Vincent	Oubriot, Jules
D.	P.
Dumont, François	Parrot, George Constant
Denison, H. S.	Philastre, Eugène
Débuche Pierre	R.
Dangla, Guillaume	Ragon, Sean Laurent
Dunand, Eugène	Rey, (les époux)
Dalamarre, A. A.	Route, Louis
Darès, Mme Vve.	S.
F.	Sebelts, (Mme.) née Aniella Lourion
Frère, Jules	Silbane, Emile
Fals, Vve Louis	Sabalzatle, Virginie
G.	Saurin, Jean Jacques
Grand, L.	T.
Gronet d'Ogeron (Mme née Perrot	Thibaut, Mme Ursule née Perrot
Guerchoux, (Mme Vve.)	V.
Galabert, Nelson	Vuillemot, Mme. Jeanne Laurent
Gantier, Ange Pascal	Vial, Félix
H.	W.
Hélias, Jn. dit Jenty	Weissenbach

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, soit en raison de leur âge (20 ans) soit comme ayant été omis dans un tirage précédent.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

1er Esi.

Mme LEONCE,

Docteur et Astrologiste.

119, rue Douane, coin Bourbon.

A L'HONNEUR d'annoncer au public que partant pour l'Europe au mois de mai, elle invite les personnes qui voudraient la consulter sur le passé, le présent, l'avenir, mariages, et profiter des dernières numéros de chance à la loterie, de venir avant son départ.

Mme Léonce aura l'honneur d'annoncer son retour à la Nouvelle-Orléans.

Les lettres doivent être adressées, franco, P. O. Box. 1270. 15avril—1mois.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker,

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire,

24 oct—73—1 an No. 18 rue Union.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIÈRE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour. 13 juil—1an

---

VENTES JUDICIAIRES.

L'ASSOCIATION D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, vs. L. UTER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.—No 5575.

LA VILLE LA NOUVELLE-ORLEANS, vs. LE MEME.

COUR DE DISTRICT SUPÉRIEURE pour la Paroisse d'Orléans No 57,934.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par les susdites Cours de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le JEUDI, vingt et un mai 1874, et les jours suivants, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Le stock et l'installation du magasin situé No 135 rue du Canal, dans le Deuxième District, de cette ville, consistant en laces, Tableaux, Toiles, etc. etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans

9 mai—3f

Frederic Emile Chanut vs. Levasseur & Co. et al.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 58'4.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix huit Mai 1874, à 4 1/2 P. M. et les jours suivants, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Les Marchandises, Meubles, etc., contenus dans le magasin situé sur la Levée entre le Bazar et le Marché aux Légumes, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon Bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

6mai—3f

La Dame Noémi Peniston vs. Clovis Coca et Arthur Coca.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 5,014—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, vingt-deux mai 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, ayant mesure française, trente pieds de face à la dite rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre parallèles, de cent vingt pieds, borné d'un côté par la propriété d'Antoine Bell, ou ayant causes, et de l'autre côté par celle de François Girod ou ayant causes.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Myrtile Courcelle, par acte, au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 22 décembre 1871.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit (8) pour cent l'an de la date et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant et en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces du shérif et du greffier, etc., s'élevant ensemble à la somme de deux cent quarante cinq piastres ($245 00) ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6mai—3f

MOORE JANNEY & HYAMS vs. JOHN C. SINNOTT.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,998—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, premier juin 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, Villeré, Kerlerec et des Marais, et désignés par les numéros Un et Deux d'après un plan dressé par Pilié et De Pouilly, arpenteurs, le 26 de septembre 1865 et annexé à un acte au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du dit mois et an. Le No Un mesure soixante-six pieds huit pouces trois lignes de face à la rue de l'Esplanade sur deux cent vingt-et-un pieds quatre pouces quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et le No Deux mesure soixante six pieds sept pouces six lignes de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent pieds sur la ligne latérale du côté de la rue Villeré et de quatre-vingt-dix neuf pieds huit pouces sept lignes sur la ligne à l'opposite, du côté de la rue des Marais.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 2 juin 1868, portant vente de la dite propriété par la dame Herminie Deslondes, épouse de R. W. Adams au défendeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 avril—3f

B. S. M. LEBRETON, vs. M. A. BOULIGNY, EPOUSE SEPARÉE DE BIENS DE P. LEONARD SON EPOUX, ET P. LEONARD SON EPOUX.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5197—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, treize mai 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain sis au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre, dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, Villeré et des Marais et le Chemin du Bayou, suivant plan dressé par Louis Surgi, ci-devant voyer, daté du 15 février 1839 et mesurant trente pieds de face à la rue Villeré, trente et un pieds neuf pouces deux lignes de largeur derrière et soixante-treize pieds six pouces de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro trois et quatre-vingt-quatre pieds de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro cinq.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport d'Oscar Drouet, notaire public en cette ville, en date du 9 mars 1872, portant vente de la dite propriété par A. C. Courcelle et autres, au défendeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans

30 avril—3f.

Estate of Charles J. Hoyt.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, May 6th, 1874.—This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of **Charles J. Hoyt** of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 16th day of June A. D. 1874, at 11 o'clock A. M., at the Custom House Building, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal

may7—June 16

Estate of James Mc Hugh,—1395.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE, New Orleans, April 6th, 1874.—This is to give notice that a WARRANT IN BANKRUPTCY has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of James McHugh of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 12th day of May, A. D. 1874, at 11 o'clock, M., at the Customhouse Building, NewOrleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

April 7th, May 12th—2t.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

24 déc—1an

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:

Incendies	$59,802 55	
Mer	37,808 14	
Rivières	99,763 28	
		$197,373 97
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873	16,813 77	
	214,187 74	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874	15,745 00	
		$198,442 74
Payé, pertes par l'incendie	61,592 47	
Payé, pertes sur mer	11,591 14	
Payé, pertes sur les rivières	20,19 59	
	93,176 20	
Payé, réfaction (rebate)	28,927 24	
Payé, réassurance	9,049 47	
Payé, primes remboursées	1,217 03	
Payé, taxes	8,134 45	
Payé, dépenses casuelles	1,510 81	
Payé, loyer	6,017 16	
Payé, dépenses, salaires, &c	16,192 80	
Payé, dividende	125 00	
	164,399 61	
En moins, profits et pertes et intérêt	22,617 03	
		141,782 58
Bénéfice net		$56,660 16

ACTIF.

Effets à recevoir	$184,540 86
Meubles	4,933 92
Actions Harbor Boat	850 00
Bons de la ville	1,320 00
Effets en voie de recouvrement, net	43,769 80
En caisse	125,856 74
	$361,274 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce 13 avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré, payable sur demande. 15avril—1m

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente le mardi, 12 mai 1874. 500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. 350 douzaines Souliers fins pour dames, demoiselles et enfants.

—AUSSI—

Une facture de Marchandises sèches sans réserve.

PAR E. ROGER & CO—Hy. Samory, Encanteur—MARDI, le 12 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos. 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille Levée)—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
350 douzaines Souliers fins pour dames, demoiselles et enfants.

Comprenant un très bel assortiment de marchandises, reçues par les derniers arrivages et convenables pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

—Aussi—

Une facture Marchandises sèches, qui sera vendue sans réserve pour clore.

Conditions à la vente. 10mai—

PAR PLACIDE J. SPEAR

Actions de la Compagnie des Levées de la Louisiane; diamants, montres en or riches, pour satisfaire une garantie donnée par M. R. Blower.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, No 46 du Passage de la Bourse.—SAMEDI, 16 mai, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, près Canal, pour satisfaire une garantie donnée par M. R. Blower—

100 actions de la Compagnie des Levées de la Louisiane, payées en plein, avec dividende-scrip d'un et demi par action; 1 parure riche en diamants et émeraude, composée d'une broche, de boucles d'oreille et d'une bague; une parure rubis en diamants composée d'une broche, de boucles d'oreille et d'une bague; une magnifique montre Nardin, en or, avec chaîne.

—Egalement—

1 magnifique paire de solitaires d'environ 9 carats et demi, 1 magnifique bague en diamants, 1 très belle bracelet chaîne, 1 magnifique montre Jurgensen à répétition et minutes, d'autres bijoux riches et diamants.

Conditions—Comptant.

N. B.—On pourra voir ces articles, aux bureaux de l'encanteur, jeudi 14 du courant, et jusqu'au jour de la vente. 10 mai—

PAR M. W. NEWMAN.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN, H. STERN, encanteur—LUNDI 11 mai 1874, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No. 16 de la rue de Chartres, il sera vendu—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 10 mai—1f

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ETABLI EN 1845.)

Actif..............................$25,000,000
Revenu Annuel au delà de........8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES-TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44.........RUE CARONDELET.........44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,242,554 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
P. F. Micou,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Fk. Win'z,
Chas. Cavaroc,	S. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Fk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Lupwigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
E. Pesle,	Wm. B. Schmidt,
S. Forcheimer,	A. Chiapella,
F. S. Sampson,	J. A. Dunlbo.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D. Chs. Turpin, M. D.

5 mars

Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif............................$798,454 60

A. EIMER BADER, Président, CH. ENGSTFELD, Vice-Président, GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	A. Elmer Bade,
N. A. Baumgarden,	E. F. Del Bondio
Ch. Engstfeld,	M. Frank,
H. R. Gogreve,	Hy. Haller,
Sigmund Stass,	J. H. Keller,
Louis Leonhard,	Theo. Lilienthal,
C. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt	E. Seig,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. B. Wilderman,
J. Weissenbach.	J. Keiffer.

5 oct—1an

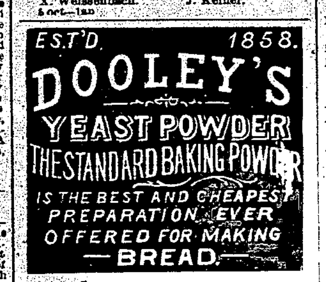

La Poudre Levain de Dooley Est parfaitement Pure et Saine.

La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boîtes qui ont le Poids Plein.

La Poudre Levain de Dooley Fait de Jolis Biscuits et Rolls.

La Poudre Levain de Dooley Fait de Délicieux Muffins, Pains de Maïs, &c.

La Poudre Levain de Dooley Fait toute espèce de Dumplings, Pâtés et Gâteaux jolis, légers et sains.

La Poudre Levain de Dooley Est la Meilleure parce qu'elle est parfaitement pure.

La Poudre Levain de Dooley Est la plus Economique parce qu'elle a le poids plein.

La Poudre Levain de Dooley Est garantie et satisfera l'acheteur.

Demandez

La Poudre Levain de Dooley et n'en prenez pas d'autre.

La Poudre Levain de Dooley Est dans des Boîtes en ferblanc de différentes grandeurs, à l'usage des familles, des pensions, des hôtels, des restaurants, des bateaux, des navires au long cours.

Le Marché est inondé de Poudre Levain de Qualité inférieure et dont le poids est faible ou inexact. LA POUDRE LEVAIN DE DOOLEY est garantie et sous le rapport de la force et sous celui du poids.

A vendre, en gros et en détail, dans tous les Etats-Unis, par les grocers et les marchands de provisions de familles.

DOOLEY & BROTHER MANUFACTURERS 69 NEW ST. NEW YORK.

28 fév—

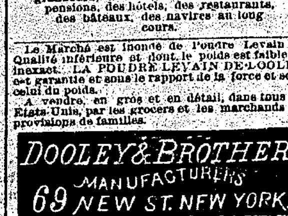

IMPORTATEURS ET MARCHANDS —DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 585 de la rue des Magasins;

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé.
FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis à laque.
FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.
FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

13 nov—1 an—v&c

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Vente de Syndic en Faillite.

Dans l'affaire A. HEYMAN & Co.—faillis.

Cour de District des Etats-Unis, pour le District de la Louisiane—No 1336.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., A. LEVY, Encanteur—Bureaux, No 38 de la rue de Chartres—LUNDI, 11 mai 1874, à midi, il sera vendu, à l'entrepôt St-Louis et Delta, dans la rue Front, entre les rues Lafayette et Girod, et la vente se continuera, chaque jour, au magasin No 35, de la rue de Chartres, jusqu'à ce que le dit stock soit vendu—en vertu d'un ordre de l'honorable E. H. Durell, juge de la Cour de district des Etats-Unis d'Amérique, pour le district de la Louisiane, siégeant pour les affaires de faillite, en date du 16 avril 1874—

TOUT LE FONDS DE COMMERCE de A. Heyman & Co., en faillite—lequel stock se compose d'un assortiment général de rouleaux, demi et quarts de rouleaux de toile d'emballage; tarine, riz, verrerie, faïence mantelas, oreillers, quincaillerie, whiskies, sucres, baquets, planches de blanchisseuses, sel, ficelles, coin, sellerie, instruments aratoires, balais, bois de lit, fruits conservés, balles, chaises, tables, armoires, presses, vis, poids et balances, miroirs, couvertures, marchandises sèches assorties, habillements, fournitures de bureau, coffre-fort, bottes, souliers, chapeaux, machines à coudre, pipes, et un grand assortiment de tout ce que vendent les marchands de la campagne.

Egalement 770 BARRES DE FER ET D'ACIER et 161 pièces de fontes.

La vente commencera à l'entrepôt St-Louis et Delta, dans la rue Front, entre les rues Lafayette et Girod.

Conditions—comptant, sur les lieux. 9 mai—

PAR EUGENE TOURNE

Pâtes d'Italie etc., pour compte de qui il appartiendra.

PAR EUGENE TOURNE—Lundi 11 mai 1874, à 11 heures A. M. au No 48 rue Vieille-Levée il sera vendu.

55 Boîtes pâtes d'Italie—Ex Peters de Gênes.
23 Caisses olives farcies.
24 truffes au jus

Conditions comptant 10mai—

Vin, Fruits, Huile d'olive, Savon, Fromage

PAR EUGENE TOURNE—LUNDI 11 mai 1874, à 11 heures A. M. au N. 48 rue Vieille-Levée il sera vendu.

16 barriques, vin rouge.—50 paniers huile.
20 caisses fruits à l'eau-de-vie, au jus, vinaigre, Savon de Marseille, sardines à l'huile, fromage de Hollande.
1 caisse pâtés truffés.—5 balles bouchons.

Conditions—Comptant. 9 mai.

PAR S. GUINAULT.

Vente péremptoire et sans réserve de deux jolies maisons de résidence, à étage, sur la rue Colombus.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville, SAMEDI, 16 Mai, 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale.

Deux lots de terre contigus, désignés par les Nos 1 et 2, ayant chacun 19 1/2 pieds de face à la rue Colombus, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds et s'élargissant sur la ligne du fond entre St Claude et Marais. Il existe sur chacun des susdits lots de terre une maison haute en frise, contenant, chacune quatre pièces et balcon sur la rue, une cuisine haute de quatre chambres, latrines à étage. Le tout couvert en ardoises. Cour carrelée, citerne, water work, gaz dans la maison, etc., etc. Ces deux maisons sont louées à d'excellents locataires: Le lot No 1 à raison de $30 par mois, et le No 2, ayant moins de terrain, se loue $25. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un an de crédit, en billets portant 8 p. 0/0 d'intérêt de date et hypothèque.

Actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes de 1873, celles de l'année courante et le désarchement au sus du prix d'adjudication.

Les propriétés devront être maintenues assurées et les polices transférées aux porteurs des billets, avec la clause de 5 p. 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires. 10 mai

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL —DE—

Home Mutual Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872		$182,922 75
Primes sur les Risques de feu	$120,690 15	
Primes sur les Risques de rivières	22,611 45	
Primes sur les Risques de mer	35,721 19	
Moins les primes rendues	3,727 63	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	20,687 00	24,414 63
Primes nettes pour l'année 1873		$145,408 14
Déficit pour l'année 1873		38,246 52
		$186,654 66
Pertes payées durant la même période—		
Sur les Risques de feu	$80,557 06	
Sur les Risques de rivières	10,796 46	
Sur les Risques de mer	35,728 42	
		127,481 94
Réassurances		2,322 63
Taxes		3,000 00
Réfaction au lieu de scrip		15,964 01
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer		26,797 00
Intérêt du sur les Scrips non encore payés		4,500
		$54,865 25
Moins escompte et intérêts	25,612 43	29,072 62
		$156,654 66
Pertes non réglées		30,000 00
		$186,654 66

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse	$29,408 54	
Effets à recevoir sur prêts et sur gages	33,921 50	
Effets à recevoir sur Primes	9,243 31	
		$62,573 35
Effets à recevoir en voie de recouvrement		81,668 91
Propriété foncière		50,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans		299,546 00
Actions de Banques		44,200 00
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock		4,000 00
Actions du Harbor Protection Company		996 16
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés		3,000 00
Bons I. O. des O. F. Hall Association		5,000 00
Actions de Compagnie d'assurance		3,500 00
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association		3,000 00
Compte suspendu de Bons et d'Actions		255,156 00
		$783,...

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874, comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.

17 janv—1m

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 Février '74

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$642,231
Tiré au delà des dépôts	1,341 40
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	406,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	17,772 50
Dû par des agents de rachat et de réserve	23,211 52
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	3,619 50
Local de la banque	7,902 08
Autres Propriétés foncières	2,731 61
Mobiliers et installations	18,062 86
Dépenses Courantes	4,972 87
Taxes payées	4,744 37
Primes	73,414 57
Echanges pour le Clearing House	57,978 46
Billets d'autres Banques Nationales	11,570 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,672 92
Espèces	18,195 77
Billets Legal Tender	264,000 00
	$1,604,732 16

PASSIFS.

Capital payé	$500,000 00
Surplus	11,863 19
Escompte	3,856 63
Change	3,696 37
Intérêt	1,317 97
Circulation Nationale non rachetée	419,000 00
Dividendes non-payés	733 50
Dépots Individuels	657,915 53
Chèques Certifiés	7,516 07
Dû à des Banques Nationales	1,663 54
Dû à des Banquiers et à des Banques de l'Etat	973 97
	$1,604,732 16

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 Mars, 1874. JULES MOSSY, N. P.

Exact:

P. POURSINE, E. S. KEEP, A. W. BOSWORTH Directeurs.

27 mars

Estate of V. E. Sarrazin.

No 1401.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE, New Orleans, April 16 1874.—This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of **V. E. Sarrazin** of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said bankrupt, to prove their debts and choose one or more assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 15th day of May, A. D. 1874, at 11 o'clock, a. m., at the Customhouse Building, New Orleans, before D. Augustin, register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

april 16—may 15